

**Commune de QUINCEY, Haute-Saône**  
**COMPTE-RENDU de la séance du Conseil Municipal du jeudi 12 décembre 2019**

L'an deux mille dix-neuf, et le douze décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BAPTIZET, Maire.

*Date de convocation : 3 décembre 2019 et additif à l'ordre du jour : 6 décembre 2019*

**Présents** : M. François BAPTIZET, Mme Véronique BATISSE, Mme Annie BAUMLIN, Mme Isabelle BELLET, M. Bruno BIDOYEN, M. Christian CHAUSSALET, Mme Caroline DORMOY, M. Yves DURGET, M. Claude FOURNIER, M. Gilles GARDIENNET, Mme Marie-Noëlle MOUGIN, M. Joseph NICOT.

**Absents excusés** :

**Ont donné pouvoir** :

Mme Nathalie BANET à Mme Véronique BATISSE  
M. David JACQUEMOUD à M. Joseph NICOT  
Mme Fabienne LEMOINE à M. François BAPTIZET

Mme Véronique BATISSE a été élue secrétaire.

**OUVERTURE DE SEANCE**

Le Maire ouvre la séance en excusant les Conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

**1) DECISION MODIFICATIVE BUDGET EAU**

Le Maire expose au Conseil Municipal les ajustements à effectuer sur le budget annexe de l'Eau, afin de régulariser le paiement de la dernière facture d'eau de la ville de Vesoul, qui doit être effectué avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020, date du transfert de la compétence Eau à la Communauté d'Agglomération de Vesoul.

**Transfert de crédits**

*Fonctionnement :*

Chapitre 65/article 6541 : - 5 000.00 €  
Chapitre 012/article 621 : - 5 000.00 €  
Chapitre 011/article 6061 : + 10 000.00 €

Voté à l'unanimité.

**2) AIDE FINANCIERE ECOLE – SORTIE SKI**

Le Maire présente la demande de l'école de Quincey, sollicitant une participation financière de la commune, pour le financement d'un séjour ski à LAMOURA dans le Jura.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'accorder une aide de 20.00 € par enfant de Quincey.

**3) RAPPORT D'ACTIVITE DE LA CAV**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel d'activité des services 2018 de la communauté d'agglomération de Vesoul présenté par Monsieur le Maire.

**4) CONVENTION AVEC LE SERVICE DE MISSIONS TEMPORAIRES**

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la convention de mise à disposition de personnel contractuel par le service de missions temporaires du CDG 70 arrive à échéance le 31 décembre 2019. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de renouveler l'adhésion à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**5) VENTE DE MATERIEL COMMUNAL**

Monsieur le Maire propose de mettre en vente le matériel de détection de fuites d'eau, suite à la reprise de la compétence EAU par la CAV, au prix de 6 000.00 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord pour la mise en vente du matériel selon le détail présenté par M. Le Maire. Il l'autorise également à procéder à toute négociation nécessaire.